

Parc naturel marin de la Martinique

Une aire protégée listée au titre du protocole SPAW



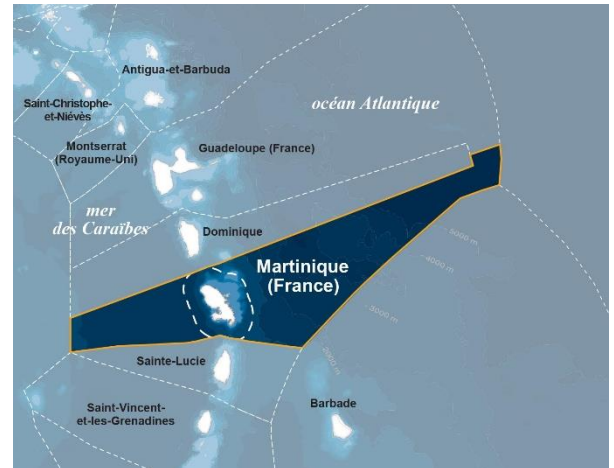
Pays : France

Structure de gestion / Autorité : Office Français de la Biodiversité

Date de création : 05 mai 2017

Date de ratification SPAW : 3 octobre 2023

Taille (Superficie marine) : 48 900 km²



Contexte :

Le territoire du Parc naturel marin couvre l'ensemble des eaux sous juridiction française de la Martinique, soit une superficie de 48 900 km². Cela en fait le 2ème plus grand parc naturel marin en superficie.

Le Parc naturel marin de Martinique couvre donc l'intégralité des eaux territoriales et de la ZEE française autour de l'île. Il a été créé afin de répondre aux nombreux enjeux de préservation des patrimoines naturels et culturels et des pratiques en mer. Il est le plus récent des huit parcs naturels marins gérés par l'Office français de la biodiversité, dont les objectifs sont de préserver le milieu marin, d'améliorer les connaissances et de contribuer au développement durable des activités maritimes.

Populations de faune principales et/ou celles d'intérêt particulier présentes (permanentes ou migratoires) dans la zone :

Situé au cœur d'un point chaud de la biodiversité mondiale, l'environnement marin de la Martinique abrite de nombreuses espèces marines très menacées. 21 espèces de **mammifères marins**, 5 espèces de **tortues marines**, des **élastomobranches**, des espèces de **coraux**, plus de 300 espèces de **poissons** côtiers et de nombreux grands poissons pélagiques, 200 espèces d'**algues**, plus de 100 espèces d'**éponges**, de gorgones, de mollusques, de crustacés et d'échinodermes, et 35 espèces d'**oiseaux** limicoles migrateurs et pélagiques sont présents dans les eaux martiniquaises.



Ecosystèmes principaux dans la zone :

Dans le parc naturel marin de la Martinique, on retrouve principalement des mangroves (2268 ha) ; des récifs coralliens, parmi lesquels on retrouve 47 espèces de coraux ; des herbiers marins, dont 7 espèces de phanérogames marines connues (plantes à fleurs).

Menaces potentielles :

Activités anthropiques (pêche ; agriculture ; transport de biens ; infrastructures portuaires ; événements nautiques) ; espèces exotiques envahissantes ; pollution ; tourisme (activités sportives nautiques ; croisières).

PLAN DE GESTION

Culture maritime vivante

- Développer les savoirs, les compétences et l'emploi des Martiniquais
- Accompagner les usagers de la mer pour une meilleure coopération et solidarité en mer
- Reconnaître et favoriser les différentes formes d'attachement à la mer

Gouvernance

- Une gouvernance qui développe et incarne une ambition forte pour la mer
- Positionner le Parc naturel marin comme un outil intégré, un outil de lien, au service du territoire

Utilisation durable des ressources

- Maintenir l'équilibre des réseaux trophiques par la préservation des cycles de vies des espèces
- Garantir une pêche et une aquaculture responsable
- Exploitation durable des ressources minérales, biotechnologiques, et énergétiques

Activités et pratiques compatibles

- Activités diversifiées, qui contribuent à l'attractivité et au dynamisme du territoire
- Cohérence avec les enjeux écologiques
- Transport maritime utile à la vie locale et exemplaire sur le plan environnemental

Eau, sédiments, habitats et espèces

- Limiter les quantités de macrodéchets et/ou de microparticules
- Bon état écologique des masses d'eau
- Protéger, restaurer et valoriser les habitats naturels
- Conditions d'accueil favorables pour les espèces

Préservation du milieu marin

- Prévenir et sensibiliser par une action de proximité
- Renforcer les interventions en mer contre la délinquance environnementale

Contact :

Site internet : <https://parc-marin-martinique.fr/>
Adresse mail : parcmarin.martinique@ofb.gouv.fr

Le parc naturel marin de la Martinique fait partie du **réseau des gestionnaires des aires protégées SPAW**.

Pour plus d'informations : <https://www.car-spaw-rac.org/?Aires-Protegees-SPAW>